

[Les Routiers] L'OTRE demande de remonter le PTAC des Vul « propres » à 4,5 t tout en professionnalisant le métier

10 FÉVRIER 2021



Le site web [Les Routiers](https://www.lesroutiers.com) a publié un article suite à la diffusion du communiqué de presse commun au sujet des professionnels utilisateurs de Véhicules Utilitaires Légers.

« Dans un communiqué commun, l'OTRE et l'AFGNV (société française des véhicules au gaz) reviennent à la charge sur la revalorisation du PTAC des Vul électriques ou au gaz à 4,5 t au lieu de 3,5 t. Pour ces organismes, il s'agit de faciliter le choix du gaz ou de l'électricité par les utilisateurs de Vul qui veulent rouler plus vert ou avoir le droit de rentrer dans les zones à faibles émissions (ZFE).

Car les dispositifs de sécurité passive et active embarqués et le poids des technologies liées aux carburants alternatifs (dont les batteries) augmentent le PTAC de manière significative au détriment de la charge utile.

Ce qui fait perdre aux professionnels de la productivité.

Cette mesure d'un PTAC à 4,5 t réclamée aux pouvoirs publics pourrait ainsi s'appliquer à tous les véhicules propres, mais sous condition de « professionnaliser » les conducteurs de Vul : ils se contenteraient certes toujours du permis B, mais devraient se soumettre à une visite médicale périodique (dont les modalités restent à définir) et à une formation initiale et continue. Cette professionnalisation des livreurs pourrait couper l'herbe sous le pied de la concurrence déloyale, notamment issue des fameux Vul polonais. »

[Lire l'article en intégralité](#)